

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

9ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

9ème Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 17 MAI 1861.

No. 29.

HOMMAGE A L'ABEILLE

LES SOUVENIRS DU COLLÈGE.

Combien j'ai douce souvenance
De cet asile d'innocence,
Où s'écoulèrent mes beaux jours
D'enfance,
Dont j'aime à repasser le cours
Toujours.

Ami, te souvient-il encore
De l'airain, dont la voix sonore,
Parfois devant au matin
L'au-ore,
Nous éveillait comme un lutin
Malin ?

Te souvient-il du lourd volume
Qui nous causait tant d'amertume,
Et du long thème, où maintes fois
La plume
Fatigua de son triste poids
Nos doigts ?

Te souvient-il de notre ivresse,
Quand dans les heures d'allégresse
Nous répétions nos jeux chéris
Sans cesse,
Et que l'écho disait nos ris,
Nos cris ?

Te souvient-il de la tutelle
De ce Mentor zélé, fidèle,
Qui poursuit l'enfance au devoir
Rebelle,
Mais du pardon lui laisse voir
L'espoir ?

Te souvient-il du sanctuaire
Où nous faisons notre prière,
Songeant qu'au ciel nous avons tous
Un père,
Qui veille avec un soin jaloux
Sur nous ?

Beaux lieux riante solitude !
Où l'on vit sans inquiétude
Heureux avec un ami sûr
L'étude ;
Où le ciel toujours offre un pur
Azur !

Je te regrette, aimable asile,
Cher à mon enfance docile !
Pour moi quel bonheur si jamais,
Tranquille,
De ton séjour je retrouvais
La paix !

..... ?

Correspondance.

Séminaire de St. Thérèse, 6 mai 1861.

M. le Rédacteur,

Un étranger qui serait entré dans notre
salle de récréation, il y a quelques semai-

nes, aurait pu se croire transporté en plein
parlement ; il aurait vu des législateurs
discutant gravement au milieu du silen-
ce ; les mots étranges de bill, d'amende-
ment, de motion, etc., auraient frappé ses
oreilles. Étonné de la chose, s'il eut de-
mandé des explications, voici ce qu'il au-
rait appris :

Le peuple enfant en général, et la gen-
te écolière en particulier aime à sin-
ger ce qu'elle voit faire. Voilà donc
que nos confrères philosophes se di-
sent un beau matin : “ Si, comme
on le prétend, le collège est un petit
monde, pourquoi n'aurait-il pas son
petit parlement ?—Bien pensé, s'écrie-t-
on, et de suite on se met en frais de réa-
liser la belle idée. Une constitution est
élaborée, promulguée, acceptée. Un mi-
nistère se forme : vite on procède aux
élections. Inutile de parler des luttes
électorales ; on voulut imiter ce qui se
fait dans le grand monde, et on y a réussi
à merveille, puisque dans certain comté,
(disons-le tout bas, pour ne pas indisposer
messieurs de la Rhétorique) l'affaire a
failli se terminer par une rixe générale ;
on assure pourtant qu'il n'y a pas eu de
sang répandu. Bientôt s'ouvre la pre-
mière session. Figurez-vous une longue
table et trois bancs disposés en carré :
c'est la salle des séances. Voyez à leurs
places nos législateurs imberbes : ici sont
les députés, qui ont peine à composer leur
figure ; là vous reconnaissez les ministres
à leur maintien plus grave et plus réservé.
Une foule nombreuse entoure la sal-
le : c'est la nation, qui se tient là pour
tancer ses représentants ou leur prêter
main-forte. Cependant la séance s'ou-
vre : les débats sont peu animés d'abord ;
quelques députés ricangent, badinent en-
core, car on ne passe pas sitôt du plaisant
au sublime ! Toutefois peu-à-peu la dis-
cussion s'échauffe ; on parle d'amendes et
de taxes, et la langue se délie pour qu'on
ne voie pas délier les cordons de la bourse.
Des orateurs se levent, à la voix puis-
sante, au geste majestueux. On voit couler
des flots d'éloquence. Pourtant je passe-
rai sous silence les discours de nos Cicé-
rons, ces brillantes harangues, où les
phrases se heurtent, se brisent dans leur

marche, cheminant trop fières pour s'as-
sujettir aux entraves du beau langage,
pour se courber sous le joug de la gram-
maire !... Quoiqu'il en soit, les débats
marchent leur train ; des bills de la plus
haute importance sont passés, et de séan-
ces en séances, la longue session parvient
à bonne fin.

A l'heure qu'il est les députés oublient
dans le repos le tracas des affaires publi-
ques. Et moi, songeant à tout cela, je
m'écrie : Quel bonheur de vivre dans un
siècle de progrès !

O. M.

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 17 MAI 1861.

Nous ne saurions répondre d'une mani-
ère positive à la question qu'on nous a ad-
dressée dernièrement, savoir si la musique
est par nous portée à un plus haut degré de
perfection que par nos devanciers. De pri-
me abord, nous serions peut-être tentés de
hasarder une réponse affirmative ; car en-
fin, on reconnaît que tout aujourd'hui mar-
che vers le progrès, et il n'est pas à pré-
sumer que cette branche reste par ex-
ception *in statu quo* : en outre nos con-
frères musiciens sont presque unanimes à
favoriser cette opinion,—et où cherche-
rions nous des juges compétents, si nous
recusons le témoignage de ceux-ci ?...

Malgré ces fortes présomptions, cepen-
dant, l'avis contraire n'est pas sans avoir
sa probabilité, et le zèle de ceux qui le
tiennent porte l'empreinte de la convic-
tion. On comprendra donc que ce serait
imprudence consommée de la part de l'*A-
beille* que de vouloir se mêler à la lutte,
ou même, vu son savoir limité là dessus,
d'embrasser un parti quelconque : aussi
c'est dont elle se garde bien.

Portant néanmoins intérêt à tout ce qui
s'agite parmi nous, elle a pris des rensei-
gnements, elle a fait des recherches pro-
pres à trouver l'issue de l'affaire, et elle
présente aujourd'hui, comme résultat,
l'extrait suivant tiré des registres de la
Paroisse de Notre - Dame de Québec,

C'est l'acte de sépulture de Jean Michelance qui, comme il appert, se trouvait de son vivant avoir le titre, et probablement les bénéfices d'Organiste à la Cathédrale, même pendant qu'il tirait, au collège, parti des huit règles des Anciens. Ceci, croyons-nous, pourra fournir une preuve à la négative, car, sans vouloir ravalier la dignité de qui que ce soit, ni déprécier son savoir, on ne trouverait pas aujourd'hui dans nos rangs un successeur au défunt.

Maintenant, cette preuve est-elle concluante ? C'est ce que nous ne prétendons pas : car, encore une fois, nous ne voulons nous prononcer d'aucune manière ; nous prévoyons même que l'on combattrait sa validité. On objectera que MM. les marguilliers anciens et nouveaux d'autrefois n'avaient pas sans doute l'oreille aussi délicate que ceux d'aujourd'hui, on dira que les *nummi in poculo* n'étaient pas alors si nombreux qu'à présent, et que peut-être....

Là-dessus, comme sur la question principale, nous laissons la discussion toute entière aux partisans des deux opinions, et si toutefois on rejette la pièce comme preuve, notre peine ne sera pas perdue, car elle n'en restera pas moins une relique du vieux temps, et à ce titre, elle aura le mérite d'intéresser.

Voici le document en question :

"Le 18e 8bre 1715 a été inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu de cette ville de Québec après lui avoir rendu les devoirs ordinaires dans l'Eglise Paroissiale de N. D. du dit Québec le sr. Jean Michelance, étudiant en Logique Organiste de la Cathédrale, de Siboure proche St-Jean de Liis dans le Bayonnais, âgé de vingt un an, décédé le jour précédent après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. La dite inhumation faite par moy prêtre soussigné vicaire de la susd. paroisse, chanoine de la Cathédrale. En présence de Mrs. de la Colombière archidiaque, et Lepicart chanoine."

"GOVLVEN CALVARIN ptre."

NOUVELLES LOCALES.

Lundi soir, a eu lieu la séance que nous avons annoncée. Une foule de messieurs et de dames s'étaient rendus à la grande salle de l'Université-Laval, désireuse d'entendre la parole de l'illustre français qui visite en ce moment notre pays, et qui semble porter aux canadiens un intérêt si profond.

Avant d'écouter la voix de l'orateur, l'assemblée fut témoin de quelques expériences de physique. Ce furent d'abord de vives étincelles d'électricité pro-

duites par la vapeur. On vit paraître ensuite une lumière électrique, si pure qu'elle pouvait être comparée à celle du soleil. M. T. Hamel, Professeur à l'Université-Laval, se servit de cette lumière pour faire d'autres expériences à l'aide du microscope photoélectrique, de l'appareil polyoramique ou *dissolving views*, du chermatropé de phénakisti cope. Ces expériences ont été très-belles : elles ont mérité les applaudissements de personnes étant beaucoup plus en état d'en juger que le rhétoricien qui n'a vu que son *Lefranc*.

M. Rameau, objet principal de la séance, prononça un long discours. Il démonta avec cette verve qui le distingue, les difficultés de la colonisation française en Algérie, comparée à la facilité de la colonisation en Amérique. L'attention fortement soutenue, et les applaudissements d'une imposante assemblée furent sans doute pour M. Rameau le plus bel éloge de son discours.

Une foule de vaisseaux arrivent tous les jours à Québec. Près de 150 sont venus dimanche mouiller dans notre port. Nous en comptons actuellement plus de 350.

Les convois de nuit du chemin de fer du Grand Tronc doivent voyager désormais entre Québec et Montréal.

Six hommes se sont noyés vendredi dernier, aux Chutes de la Chaudière, à Ottawa. Un mauvais courant entraîna malgré eux le radeau de bois qu'ils conduisaient et causa leur perte.

Le vapeur *Saguenay*, qui était parti de Québec vendredi dernier, pour Toronto et Hamilton, a été incendié à Montréal avec sa cargaison.

La première assemblée annuelle de la Banque Nationale s'est tenue le 8 du courant, sous la présidence de J. B. Renand, écuier. Après que le Président eût lu le rapport des directeurs aux actionnaires de la Banque, on procéda à l'élection de nouveaux directeurs. Voici le nom de ces derniers :

Eug. Chinic, écr., A. Joseph, écr., l'Hon. U. J. Tessier, O. Tétu, écr., O. Robitaille, écr., P. Vallée, écr., J. Thiбаudeau, écr.

Messieurs les directeurs ont élu, le même jour, l'Hon. U. J. Tessier, Président.

La rivière Ottawa, par la crû de ses eaux, menace de se répandre en dehors de ses rives, et d'arrêter ainsi la semence des terres qui avoisinent son cours.

PREMIERS.

COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE.

RHÉTORIQUE.

A. Fournier, en discours français et en version latine.

S. Racine, en version latine.

SECONDE.

O. McMahon, et H. Carrieres, en composition française.

J. O'Hara, en vers latins.

Z. Lorrain, en version latine.

TROISIÈME.

A. David, en composition française.

H. Dubois, en version latine.

H. Lecours, en vers latins.

O. DuBois, en histoire de France.

QUATRIÈME.

F. Kavanagh, en exercices français et en arithmétique.

A. Adam, en version latine.

A. Gravel, et H. Kavanagh en histoire romaine.

CINQUIÈME.

G. Rochon, en exercices français.

J. Mignault, en thème latin.

G. Desilets, en histoire ancienne (2 fois), et en version latine.

SIXIÈME.

P. Brais, en thème latin, et en histoire sainte.

J. Larivière, en thème latin, et en arithmétique.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

A. Paré, en exercices français.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC,

RHÉTORIQUE.

Ls. Gauthier, en version grecque.

A. H. Gosselin, en thème grec et en version latine.

W. Couture, en amplification française.

SECONDE.

F. Audet, en histoire.

F. Audet, en vers latins.

F. Audet, en mémoire.

TROISIÈME.

L. Langis, en leçons.

L. Langis, en géographie.

E. Turcot, en narration.

M. Chouinard, O. Bourret, A. Bergeron, en vers latins.

QUATRIÈME.

A. Froulx, en version grecque.

L. Sanfaçon, et E. Couture, traduction des auteurs.

CINQUIÈME.

R. Tanguay, en français.

R. Tanguay, en version latine.

J. Humphrey, *en thème latin.*

SIXIÈME.

S. Labrecque, *en leçons.*

Grondin, *en anglais.*

E. Vaillancourt, S. Labrecque, M. Guay,

B. Blouin, *traduction des auteurs.*

SEPTIÈME.

C. Beaupré, *en thème latin.*

U. Bélanger, *en français.*

G. Garon, *en éléments latins.*

HUITIÈME.

O. Vézina, et E. Bédard, *en français.*

REVUE PARLEMENTAIRE.

La session actuelle touche à sa fin : la clôture en est même annoncée pour la fin de la semaine. Aussi une activité remarquable règne-t-elle dans le parlement et chacun se hate-t-il de faire passer les bills que l'intérêt de ses électeurs et du pays en général, lui ont fait présenter. Un grand nombre de ces bills ont échappé sains et saufs à leur troisième lecture et n'attendent plus que la sanction du gouverneur, pour avoir force de loi. Ils sont, en attendant, remis entre les mains du comité des bills privés, qui devra les présenter à Son Excellence le gouverneur général à la fin de la session.

Parmi ces bills qui sont sortis victorieux de leur troisième lecture, nous ne mentionnerons que ceux qui ont suscité le plus de débats et ont été le plus vivement combattus; tels sont le bill des banqueroutes pour le Haut Canada, proposé par L'hon. proc. gén. Macdonald, qui fut emporté, malgré les vives attaques du chef de l'opposition Haut Canadienne, M. Foley; le bill des jurés, du même, également combattu, et emporté par la majorité des deux côtés de la Chambre; le bill d'amendement à la loi d'extradition entre les Etats-Unis et le Canada. C'est ici le temps de dire que M. Cartier a demandé et obtenu de faire présenter une adresse à Son Excellence le gouverneur pour le prier de nommer une commission qui sera chargée de réviser les lois criminelles et commerciales du Haut et du Bas Canada et de les assimiler autant que possible.

Un autre projet de loi qui n'a pas eu, il est vrai, le même succès que ceux qui précèdent, a néanmoins suscité de longs débats jusqu'à sa troisième lecture où il a été rejeté par deux voix de majorité. C'est le bill de M. Cauchon, qui prohibe l'usure, et fixe le taux de l'argent: M. Cauchon recommandait le 6 par cent dans son bill, mais il adopta 7 par cent pour satisfaire aux exigences du comité nommé

pour rechercher les effets qu'ont produits les lois passées en 1858, qui tolèrent l'usure; le comité a reconnu que l'usure est une bien mauvaise chose et qu'elle doit être réprimée par le moyen qu'il présente, 7 par cent, d'intérêt. Le bill ainsi modifié allait passer à sa troisième lecture; on se jeta sur les détails, on les trouva trop sévères et on rejeta le bill. La dernière clause surtout du bill fut taxée d'immoralité; elle portait que celui qui oserait prêter à plus de 7 par cent perdrait tout, son intérêt et son capital même. Les détails pouvaient encore être modifiés après la dernière lecture. Plusieurs membres ont voté contre ce bill, parce qu'ils ne veulent aucune législation sur le prêt de l'argent, qui doit, suivant eux, être laissé à la libre volonté des individus. Finalement, 53 voix se prononcèrent pour le bill et 55 contre; parmi ces dernières voix nous rencontrons plusieurs Bas Canadiens, MM. Dorion, Sicotte, Drumond, Dunkin, Dufresne, Sommerville et McGee: ce dernier n'a pas voté, mais il a parlé contre le bill.

Deux votes de non confiance ont été présentés et perdus. M. Dorion, qui a présenté le premier, l'a appuyé sur les octrois au Grand Tronc, non votés par la Chambre: il a été perdu par 10 voix de majorité. M. Thibodeau qui a présenté le second, l'a appuyé sur les dépenses que le gouvernement a faites dans la construction des édifices publics à Ottawa et qui n'avaient pas toutes été votées par les Chambres; il a été perdu par une plus grande majorité que l'autre. M. Cartier avait répondu au premier projet, que le gouvernement ne fait qu'user de son pouvoir en étendant les subsides accordés, dans l'intervalle des sessions, pour ne pas arrêter la marche des choses. Possédant la confiance du pays, tant qu'il subsiste, le gouvernement n'agit pas que dans le temps des sessions, mais avant et après, et il montre aux Chambres à leur réunion ce qu'il a fait depuis la dernière session. M. Cartier et M. Galt démontrèrent ensuite que les octrois au Grand Tronc, et les dépenses des constructions publiques d'Ottawa, n'ont pas été aussi considérables qu'on l'a prétendu: ceci lui a donné la victoire.

Le comité qui doit juger la prétention de M. Dubord n'a pas encore fait son rapport, mais le comité, qui devait juger l'élection contestée de Montarville, a décidé que M. Kierkowski n'est pas qualifié pour représenter cette division au conseil législatif, c'est-à-dire qu'il ne possède pas £ 2,000, cens exigé par la loi, dans les limites de la division. Son siège a été déclaré vacant.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le 14 Avril, a eu lieu dans la Chapelle Sextine à Rome, la consécration épiscopale de Mgr. Joseph Socolski, créé, sans titre spécial, archevêque et vicaire apostolique pour les Bulgares. La présence de tous les cardinaux de la congrégation de la Propagande en habits de chœur ainsi que du roi et de la reine de Naples rehaussait l'éclat de la solennité. L'archimandrite Bulgare a renouvelé alors l'acte d'adhésion, déjà fait à Constantinople, et a prononcé une profession de foi solennelle, à laquelle le pape a répondu en latin. Après avoir fait lui-même la consécration du nouvel évêque, le pape l'a invité à une collation, et l'a congédié ensuite chargé de présents.

On affirme, dit un journal puséyste de Londres, que la duchesse de Kent, mère de la reine Victoria, est morte catholique. La veille de son décès, elle reçut le ministère d'un prêtre catholique de Claremont, et le duc d'Aumale se rendit ensuite auprès de la reine Victoria, pour lui faire connaître le fait.

La flotte française a reçu l'ordre de se tenir prête à aller chercher les troupes de Syrie. Les malheureux Chrétiens de cette province seront peut-être donc bientôt en butte à de nouvelles persécutions de la part des Druses.

L'Autriche continue toujours ses armements, comme si elle pressentait une guerre très prochaine. Elle dispose, dit-on, entre le Tyrol et la Vénétie, de près de 250,000 hommes; et journellement elle y envoie des approvisionnements et des munitions de guerre. A Peschiera, à Martone, à Vérone et à Légnano on a remplacé les vieux canons par des canons rayés.

En Pologne, c'est toujours le même état de terreur: on a encore dernièrement arrêté plusieurs personnes qui s'étaient rassemblées dans les églises pour les prières publiques. Le gouvernement russe songe en ce moment à faire occuper les charges publiques, rendues vacantes par la démission des officiers Polonais.

Un terrible tremblement de terre a désolé la République Argentine, dans l'Amérique du Sud, vers la fin de Mars. Trois villes, Mendoza, San Juan et San Luis, ont été renversées de fond en comble, ensevelissant sous leurs débris de nombreuses victimes: dans la première, près de 8,000 personnes ont péri. A San Juan, une inondation est venue se joindre au fléau; les secousses du tremblement de terre ont fait déborder sur la ville les eaux d'une rivière qui coulait auprès. La

